



Eyguières, le 3 décembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RTE installe des balises pour protéger les oiseaux à Eyguières (13), dans le Parc naturel régional des Alpilles**

**Des équipes spécialisées de RTE ont installé cette semaine des balises de protection des oiseaux sur une ligne électrique qui traverse le massif des Alpilles. Cette opération menée en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles et le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN PACA) vise notamment à protéger les Aigles de Bonelli et les Vautours Percnoptères.**

Cette opération de pose de balises « avifaunes » qui s'étend sur trois jours et couvre 1,5 km de lignes électriques très haute tension vise à protéger les espèces qui nichent dans le Parc des Alpilles. Située à proximité de la commune d'Eyguières, cette zone abrite de nombreuses espèces protégées et notamment des Aigles de Bonelli et des Vautours Percnoptères. Une ligne électrique à 225 000 volts qui contribue à l'alimentation des agglomérations de Chateaufort et de Salon-de-Provence traverse cet espace. Afin de garantir l'alimentation électrique de nos clients, l'opération de ce jour est réalisée sous tension, sans couper le courant.

La pose de ce dispositif est le fruit d'une étroite collaboration entre RTE, le Parc naturel régional des Alpilles et le CEN PACA. Formées de deux demi-sphères en aluminium et donc très légères, ces balises permettent d'équiper les câbles électriques dans tous types de secteurs et sont en particulier compatibles avec la neige et le givre. De formes sphériques et bicolores, elles sont aussi photoluminescentes, moyen de prévention très efficace contre les risques de collisions des oiseaux avec les câbles, en particulier à la tombée de la nuit. Si les lignes électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, elles peuvent toucher les espèces à grande envergure. Avec ces balises, les risques de collision seront diminués.

La pose de ces balises sur plus de 1,5 km est effectuée par des équipes spécialisées de RTE. Ces « lignards » réalisent les travaux depuis une nacelle suspendue à un hélicoptère en vol stationnaire alors même que la ligne est sous-tension à 225 000 volts. Au total, 90 nouvelles balises seront posées sur la ligne électrique. Cette opération fait suite à une analyse de terrain menée par les équipes du Parc naturel régional des Alpilles et du CEN PACA pendant plusieurs mois et représente un investissement de RTE de 80 000 euros.

Avec 90 % de ses installations situées en zone naturelle et agricole, RTE veille à l'intégration de ses ouvrages et de ses activités dans l'environnement. En région Provence-Alpes Côte d'Azur, 369 kilomètres de lignes électriques aériennes sont équipés de dispositifs avifaunes grâce à une étroite collaboration avec les acteurs locaux de l'environnement comme les associations et les gestionnaires d'espaces naturels.



**RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français**, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

Créé en 2007, le **Parc naturel régional des Alpilles** couvre plus de 50 000 ha répartis sur 16 communes du massif des Alpilles dans les Bouches-du-Rhône (13). Le syndicat mixte de gestion réunit le conseil régional PACA, les communes, le CD 13 et l'Etat pour développer un projet ambitieux de développement durable inscrit dans sa charte. Ses cinq missions fondamentales sont de protéger les patrimoines remarquables, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages, de contribuer à l'aménagement du territoire, de participer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie, d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public, de réaliser des actions exemplaires dans les domaines précités et de contribuer à des programmes de recherche. Les Alpilles présentent une grande richesse écologique et paysagère, typique d'un massif calcaire de basse Provence, qui est le fruit de conditions naturelles exceptionnelles façonnées et diversifiées par plus de 4 000 ans de civilisation. Pour favoriser le maintien de la biodiversité caractéristique du territoire, deux sites Natura 2000 ont été désignés au niveau de l'union européenne, l'un au titre de la Directive Oiseaux, l'autre au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore. Ces deux sites sont animés par le PNR des Alpilles. Le territoire bénéficie en outre d'une directive de protection et de mise en valeur des paysages.

**Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)** est une association régionale de protection de la nature créée en 1975. Il agit pour la préservation de la biodiversité en privilégiant la concertation, la recherche du consensus et de solutions partagées entre les différentes parties prenantes. Il intervient dans les 6 départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui réunit 24 Conservatoires. Avec 50 salariés, le soutien de plus de 600 adhérents et bénévoles, et en collaboration avec plus de 140 partenaires, le CEN PACA gère 114 sites naturels répartis sur 18 500 ha, anime 10 plans nationaux ou déclinaisons régionales d'actions en faveur d'espèces menacées. Le CEN PACA est impliqué depuis 1975 dans la conservation de l'Aigle de Bonelli et assure depuis 1999 la coordination de plans nationaux d'actions pour cette espèce en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus d'infos : [www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)